



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	29 septembre 2023	Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 15 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	12	Nombre de courses de qualification	8TM	Nombre total d'inscriptions 137
Paris mutuels	\$2,758,795			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Tom Miller	Emma Pote	Tyler Fines (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Matthew Gregory est présent ce soir.

OSS

2 Divisions – Poulains trotteurs de 2 ans

2 Divisions **Gold** – Pouliches trotteuses de 2 ans

BUREAU

Aucun examen de film.

COURSES

Course 1 – Le #2, "Love Those Legs", devra se qualifier pour le bris d'allure.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #4, “Rule The West”, a fait un bris d’allure avant le départ sans atteindre le poteau de remboursement.

Un remboursement totalisant \$ 26,337 a été opéré.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Enquête 1**

Le #4, “Willowtime”, a fait un bris d’allure au début du dernier droit, s’est rendu à l’intérieur des pylônes.

Lors du bris d’allure, il s’est rétabli et est revenu sur la piste lorsqu’il y avait suffisamment d’espace.

Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/YL7QylyVFdQ>

Enquête 2

Le #6, “Finite”, a fait un bris d’allure derrière la barrière de départ, mais il a atteint le poteau de remboursements.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/y3Kz0elbkPY>

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #2, “Flying Formation”, a été inscrit sur la liste des vétérinaires (maladie) et devra se qualifier pour la performance.

Course 11 – Le #6, “Better B Donna N”, devra se qualifier pour deux retraits consécutifs opérés par le vétérinaire.

Course 12 – Doug McNair s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour le défaut de respecter ses engagements de courses.

Décision #2368175